

Aux Ligues désignées pour l'Organisation
du Critérium Fédéral N2 - zones

Paris, le 20 septembre 2024

N° CSF 3.3.3.2 / FK / PR / SB

Objet : Cahier des charges Critérium Fédéral Nationale 2 (SMD – JGF – CGF – MGF – BGF)

Monsieur le Président,

La Fédération Française de Tennis de Table a désigné votre Ligue pour l'organisation d'un tour du Critérium Fédéral.

NATIONALES2
(SMD – JGF – CGF – MGF – BGF)

Nous vous serions très obligés de bien vouloir nous faire connaître le plus rapidement possible, l'adresse de la salle où doit se dérouler la rencontre.

Cette salle devra posséder le nombre de tables nécessaire au bon déroulement de la compétition ;

Les aires de jeu seront de : 12 x 6 x 6 minimum ;

L'intensité lumineuse : minimum de 800 lux ;

L'ORGANISATEUR DEVRA FOURNIR

- des gradins pour le public ;
- des dossards avec épingles ;
- une sonorisation pour appeler les joueurs ou faire des communications au public ;
- un panneau d'affichage pour les résultats ;
- des balles en quantité suffisante (moyenne une par joueur) seront fournies par notre partenaire Donic By Nittaku (**Premium 40+ – 3 étoiles**) ;
- des marqueurs à chaque table pour permettre au public et au juge-arbitre de suivre le jeu avec le maximum d'intérêt ;
- le matériel sanitaire nécessaire pour l'application des mesures sanitaires en vigueur le jour de l'épreuve dans la salle (dans la partie du public et dans les aires de jeu) ;

... / ...

La zone (ou la ligue organisatrice) désignera :

1 Juge-Arbitre (J.A.N.) 1 Juge-Arbitre Adjoint et 1 Responsable des Epreuves (ayant la connaissance de SPID.D).

Si la compétition se déroule dans 2 salles distinctes, la ligue désignera et prendra en charge le juge arbitre supplémentaire.

Les frais de la table d'arbitrage, 3 personnes maximum, sont pris en charge par la F.F.T.T.

Les notes de frais électronique doivent être saisie sur Cleemy dans les 15 jours suivant la compétition.

Le Juge-Arbitre aura la charge de faire remonter via SPID D les résultats à la F.F.T.T. le soir même ou le lundi suivant l'épreuve au plus tard. Il devra également transmettre au secrétariat du Pôle Compétition – Secteur Sportif sportive@fft.email son rapport accompagné des listes des joueurs sanctionnés, forfaits ou ayant abandonnés ainsi que la liste des arbitres par journée. Il devra également transmettre les fiches de parties dûment signées par les joueurs (soit par scan, soit par courrier).

Des **Arbitres de table** (nationaux, régionaux ou de club) non joueurs dans la proportion de, un minimum par table et ce pendant toute la durée de la compétition qui se déroule du Samedi au Dimanche.

Nous vous informons que la Fédération accorde une subvention de **1 500 €** pour l'organisation d'un tour du Critérium Fédéral. Dans le cas où les conditions ne seraient pas remplies, la Fédération se réserve le droit de diminuer ou de supprimer la subvention.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de nos sentiments sportifs les meilleurs.



Fabrice Kosiak
Président de la Commission
Sportive Fédérale

Copie : Claude Raeckelboom – Président de la Commission Fédérale d'Arbitrage
André Quignon – Président de la Commission des Organisations
Patrick Royer – Responsable National du Critérium Fédéral
Responsables Nationaux du Critérium Fédéral (6 zones)